
**Immobilière Dassault adopte le statut SIIC
et se renforce par des apports d'immeubles
du Groupe Industriel Marcel Dassault - GIMD,
et de la Société Foncière, Financière et de Participations - FFP.**

Paris, le 12 avril 2006

GIMD et FFP ont conclu le 31 mars 2006 un accord par lequel ils s'engagent à faire apport à Immobilière Dassault respectivement de quatre immeubles parisiens et d'un immeuble de bureaux situé à Charenton-le-Pont pour une valeur globale d'environ 40 M€.

Le Conseil d'administration d'Immobilière Dassault a approuvé ce projet d'apports.

Ces apports en nature seront rémunérés par l'émission de titres Immobilière Dassault en faveur de GIMD et de FFP, la parité d'échange ayant pour base l'actif net réévalué d'Immobilière Dassault.

FFP complètera sa participation pour détenir environ 20 % du capital d'Immobilière Dassault et conclura un pacte d'actionnaires avec GIMD, d'une durée de 5 ans.

Cette opération s'accompagnera de la modification des statuts d'Immobilière Dassault, qui optera également pour le régime des sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC) avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006.

Un document « E » présentant les modalités de l'opération sera examiné par l'Autorité des marchés financiers. Ce projet reste soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée générale mixte d'Immobilière Dassault.

Contact pour Immobilière Dassault :

Josée Sulzer

Tel : 01 53 76 93 31

Fax : 01 53 76 93 20

Mail : j.sulzer@groupe-dassault.com